



# Dossier de presse

# **CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION :**

# REMISE DES PRIX AUX LAURÉATS DÉPARTEMENTAUX



#### Sommaire

1. Invitation presse	page 2
2. Parcours de l'invité d'honneur	page 3
3. Présentation du concours	page 4
4. Les sujets du concours	page 6
5. Palmarès	page 17





Lille, le 27 juin 2017

#### **Invitation presse**

# CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION : REMISE DES PRIX AUX LAURÉATS DÉPARTEMENTAUX

### MERCREDI 28 JUIN À 15H00 PRÉFECTURE DU NORD – SALLE DES FÊTES



Sophie Elizéon, préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet du Nord et Thierry Denoyelle, directeur académique adjoint des services de l'Éducation nationale, directeur adjoint des services départementaux de l'Éducation nationale du Nord, remettront les prix aux lauréats départementaux du concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD), le mercredi 28 juin à 15h00, dans la salle des fêtes de la préfecture du Nord – 2 rue Jacquemars Giélée.

Pour la session 2016-2017 du concours, les élèves ont été invités à travailler sur le thème « La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi ». Parmi les travaux examinés, le niveau départemental a distingué 14 devoirs individuels (6 de lycéens, 2 de lycées professionnels et 6 de collégiens) et 11 devoirs collectifs (5 de lycéens et 6 de collégiens).

Cette 56e édition sera l'occasion de rappeler aux jeunes générations que les atrocités infligées par des êtres humains, et subies par d'autres, furent la conséquence d'une idéologie fanatique et qu'elles doivent rester dans l'esprit de chacun afin de ne jamais ressurgir.

En 1955, la confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance a créé le « prix du civisme à l'exemple de la Résistance », qui sera transformé en 1961 en concours scolaire national par Lucien Paye, alors ministre de l'Education nationale. Ouvert aux élèves de collège (3ème) et de lycée, le CNRD vise à transmettre aux jeunes générations la mémoire de la Résistance et de la Déportation et les valeurs d'engagement, de liberté et de fraternité que porte cette histoire.

Merci de bien vouloir nous informer de votre présence à cette remise de prix au 03 20 30 52 50 ou par mail à pref-communication@nord.gouv.fr

Service régional de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

#### Parcours de Lili Leignel, invitée d'honneur

Lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats en préfecture, il est de tradition de faire intervenir des invités d'honneur qui témoignent de leur vécu de déporté ou de résistant. En lien avec le sujet de l'année, en l'occurrence « la libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire ».

#### Lili Leignel

Issue d'une famille juive de Roubaix, Lili Leignel a connu enfant le drame de la déportation. Arrêtée à l'age de 11 ans par la Feldgendarmerie, elle fut déportée à Ravensbrück puis au camp de Bergen-Belsen. Elle en revient miraculeusement avec ses frères et sa mère dont elle souligne le courage et le rôle clef qu'elle aura dans sa survie.

Depuis une quinzaine d'années, elle témoigne inlassablement dans les établissements scolaires, après une longue période de silence dont elle a souhaité sortir à la suite de l'apparition des négationnistes dans les années 80. Lili Leignel intervient dans 40 à 50 établissements scolaires et rencontre environ 7 000 élèves chaque année. Stressée avant chaque intervention, elle en ressort à chaque fois comblée de l'attention portée à son témoignage.

A 85 ans, Lili Leignel démontre une volonté à toute épreuve pour transmettre ses valeurs et témoigner de son passé. Elle souhaite « [témoigner] pour le travail de mémoire, non pour le devoir [...] mais pour que les jeunes sachent ce qu'il s'est passé ».

Lili Leignel est militante au sein de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) mais aussi membres des amicales des déportés de Buchenwald, de Bergen-Belsen et de Ravensbrück.

#### Présentation du concours de la Résistance et de la Déportation

Le concours de la Résistance et de la Déportation a été créé par le ministère de l'Éducation nationale en 1961 à la suite d'initiatives d'associations de résistants et particulièrement de la Confédération nationale des combattants volontaires de la résistance (CNVR). Il a pour objectif de perpétuer chez les jeunes Français le souvenir des sacrifices consentis pour le rétablissement de la légalité républicaine, de développer le sens du devoir de mémoire, les valeurs de la liberté et de la démocratie et le respect de la dignité humaine.

L'organisation de ce concours repose sur un partenariat diversifié et particulièrement actif qui réunit plusieurs ministères et leurs services déconcentrés (Éducation nationale, Défense, Anciens combattants), des associations de résistants et de déportés, ainsi que le Conseil départemental.

La conduite du dossier, dans le cadre de ce partenariat, est assurée par la division Vie des établissements de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Nord.

#### **PUBLIC**

Le concours national de la Résistance et de la Déportation est ouvert à l'ensemble des établissements publics et privés sous contrat, aux établissements d'enseignement agricole, à ceux relevant du ministère de la Défense ainsi qu'aux établissements français à l'étranger. Il s'adresse aux élèves de 3ème de collège et aux élèves de lycées. Les jeunes placés dans les centres éducatifs fermés ainsi que les mineurs et jeunes majeurs scolarisés dans les établissements pénitentiaires sont également invités à y participer.

#### **EPREUVES**

L'épreuve comporte quatre catégories de participation. À chaque établissement est proposé soit un devoir individuel réalisé en classe sous surveillance à une date prédéterminée au plan national, soit un travail collectif (mémoire, DVD, Cdérom, site internet...).

Un thème de réflexion est défini chaque année, dont les jurys départementaux s'inspirent pour arrêter les sujets des épreuves individuelles (questions portant sur des documents et paragraphe argumenté pour les collèges, composition ou étude de documents pour les lycées). Le thème choisi pour l'année 2017 est « La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi ».

#### **TEMOIGNAGES**

Le concours de la Résistance et de la Déportation donne l'occasion à la jeunesse de rencontrer directement les témoins et acteurs de la dernière guerre mondiale et de tisser ainsi des liens entre les générations.

#### **LAUREATS**

**Phase départementale** : il n'y a plus de jury au niveau départemental, mais un collège de correcteurs nommés par le directeur académique (DASEN) chargé de la sélection départementale des travaux envoyés ensuite au rectorat en charge d'établir le palmarès académique.

Une cérémonie locale sera organisée. Les lauréats faisant partie de la sélection départementale seront classés et recevront leur prix au cours d'une cérémonie en préfecture, organisée conjointement par la DSDEN et la préfecture.

**Phase académique** : Les membres du jury académique sont nommés par le recteur. Ce jury arrête le palmarès et le publie.

Les lauréats académiques reçoivent leur prix au cours d'une cérémonie organisée par le recteur.

Phase nationale: Au cours de l'été, un jury national désigne les six lauréats parmi les meilleures productions de chacune des quatre catégories d'épreuves transmises par les académies. Ces six lauréats sont récompensés lors d'une cérémonie officielle à Paris sous l'égide des ministères partenaires (Éducation nationale, Défense et Anciens Combattants).

#### **CHIFFRES**

Seule la phase académique est nouvelle et s'ajoute à l'ancien dispositif constitué des phases départementales et nationales. Comme les années précédentes, 400 personnes seront invitées à la préfecture, témoignant ainsi de la vivacité de ce concours qui ne se dément pas, avec même une légère progression du nombre de candidats en 2017 par rapport à 2016. Ce concours scolaire est le plus important organisé par l'Education nationale.

#### RECTORAT DE L'ACADEMIE DE LILLE

# INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE

# CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

2017

LYCÉES GÉNÉRAUX ET TECHNOLOGIQUES CLASSES DE SECONDE, PREMIÈRE OU TERMINALE DURÉE : 3 HEURES

# **THÈME NATIONAL:**

« La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi »

#### Le candidat traite obligatoirement les deux parties de l'épreuve

#### Première partie : composition

(Il est conseillé de traiter le sujet en 2 heures)

#### Sujet:

« Expliquez comment l'idéologie nazie justifie la négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire, et quelles réactions ont permis et permettent encore de s'y opposer »

#### Seconde partie : analyse de documents

(Il est conseillé de traiter l'épreuve en 1 heure)

Sujet : « La négation de l'Homme »

**Consigne** : Identifiez les documents avec précision (notamment les auteurs). Comment nous renseignent-ils sur le processus de négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi ?

**Document 1** : Une déportée témoigne de la négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi.

Déportée à 14 ans à Birkenau, en janvier 1944, Ida Grinspan est évacuée en janvier 1945 et libérée peu après par les Soviétiques.

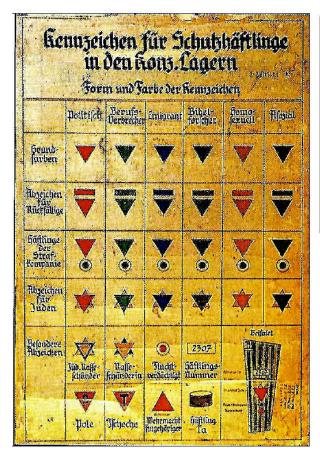
J'ai eu la chance de ne tomber malade qu'après l'évacuation. Si on devait aller au Revier\*, c'était foutu !... La souffrance morale nous minait de façon plus complexe. Elle s'amplifiait à force d'humiliations accumulées : les latrines collectives, le froid, la faim, les dégradations. On ne s'habitue pas à faire ses besoins devant tout le monde, à ne pas se laver, à sentir mauvais, à être insultée du matin au soir. Le secret de notre « victoire », Geneviève de Gaulle l'a bien dit, c'était de rester dignes à tout prix, de ne pas se laisser avilir, de résister ensemble à la tentative de déshumanisation systématique.

Mon jeune âge a été un atout. A 14,15 ans, l'instinct de vivre est plus puissant que quelques années après. Avec inconscience, on s'accroche (...). Perdre le moral équivalait à se laisser mourir dans de brefs délais. Sans la volonté de tenir, on lâchait prise, on s'écroulait.

Ida Grinspan, Bertrand Poirot-Delpech, J'ai pas pleuré Editions Robert Laffont, 2002

\*Le Revier était I « infirmerie » du camp, sans aucun moyen réel de soigner les déportés

**Document 2** :Tableau provenant de l'administration nazie du camp de Dachau et présentant les différents signes distinctifs portés par les déportés. (Archives du Service International des Recherches).



			1			
	2	3	4	5	6	7
8						
9						
10			7.5			
11						
12	13	14	15	16	2	1
	17	18	19	20		

1 Marques pour les détenus en protection surveillée dans les camps de concentration. Forme et couleur des marques. 2 Politique. 3 Criminels professionnels. 4 Emigrant. Apatride. 5 Témoins de Jéhovah. 6 Homosexuel. 7 Asocial. 8 Couleur de base. 9 Insigne pour les récidivistes. 10 Détenu de compagnie disciplinaire. 11 Insigne pour les Juifs. 12 Insigne particulier. 13 Juif. Souilleur de race. 14 Femme qui a souillé la race. 15 Suspect d'évasion. 16 Matricule, numéro du détenu. 17 Polonais. 18 Tchèque. 19 Membre de la Wehrmacht, 20 Détenu Ia (?). 21 Exemple

#### RECTORAT DE L'ACADEMIE DE LILLE

# INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE

# CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 2017

LYCÉES PROFESSIONNELS CLASSES PREMIÈRE OU TERMINALE DURÉE : 3 HEURES

# **THÈME NATIONAL:**

« La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi »

#### Le candidat traite obligatoirement les deux parties de l'épreuve

#### Sujet Baccalauréat professionnel

Document 1 : Survivre dans les camps, témoignage de Primo Lévi.

Document 2 : Raconter l'autre camp, témoignage d'un bourreau au procès de Dachau.

Document 3a : Dessin de David Olere, Sonderkommando à Auschwitz.

Document 3b : La photo cachée, le coeur d'Auschwitz.

Document 4 : Résister à la déshumanisation dans le camp, témoignage de Robert Antelme.

#### Document 1: Survivre dans les camps

<u>Si c'est un homme</u> raconte le quotidien de son auteur dans le camp d'extermination d'Auschwitz durant la Seconde Guerre mondiale. Primo Levi explique la lutte et l'organisation pour la survie des prisonniers. Tout au long de ce récit, il montre les horreurs de la déshumanisation qui y est menée par les nazis.

« C'est dans la pratique routinière des camps d'extermination que la haine et le mépris instillés1 par la propagande nazie trouvent leur plein accomplissement. Là en effet, il ne s'agit plus seulement de mort, mais d'une foule de détails maniagues et symboliques, visant tous à prouver que les juifs, les Tziganes et les Slaves ne sont que bétail, boue, ordure. Qu'on pense à l'opération de tatouage d'Auschwitz, par laquelle on marquait les hommes comme des boeufs, au voyage dans des wagons à bestiaux qu'on n'ouvrait jamais afin d'obliger les déportés (hommes, femmes et enfants!) à rester des jours entiers au milieu de leurs propres excréments, au numéro matricule à la place du nom, au fait qu'on ne distribuait pas de cuillère (alors que les entrepôts d'Auschwitz, à la libération, en contenaient des quintaux), les prisonniers étant censés laper leur soupe comme des chiens ; qu'on pense enfin à l'exploitation infâme des cadavres, traités comme une quelconque matière première propre à fournir l'or des dents, les cheveux pour en faire du tissu, les cendres pour servir d'engrais, aux hommes et aux femmes ravalés au rang de cobayes sur lesquels on expérimentait des médicaments avant de les supprimer. Le moyen même qui fut choisi (après de minutieux essais) pour opérer le massacre, était hautement symbolique. On devait employer, et on employa, le gaz toxique déjà utilisé pour la désinfection des cales de bateaux et des locaux envahis par les punaises ou les poux. On a inventé au cours des siècles des morts plus cruelles, mais aucune n'a jamais été aussi lourde de haine et de mépris. »

Primo Levi, appendice pour l'édition scolaire de Si c'est un homme, Pocket, 2006, p 307. Publié pour la première fois en italien en 1947 et en français en 1961.

1. Instiller : Faire pénétrer progressivement (une idée, un sentiment) dans l'esprit d'une personne.

#### **Document 2 : Raconter l'autre camp**

C'est du point de vue des bourreaux, à partir des archives de la SS et des dossiers constitués après 1945 en vue des procès de Dachau (1946), que F. D'Almeida s'intéresse à l'univers concentrationnaire.

« [...] Les enquêteurs américains découvrent des pratiques ahurissantes, qui contribuaient à former l'esprit des gardes SS. Ils notent ainsi qu'à partir de 1942, dans le camp de Dachau, les surveillants dépècent les prisonniers pour en faire des objets après avoir fait subir à la peau des traitements chimiques ou tout simplement l'avoir laissée sécher au soleil. Certains sont même allés jusqu'à faire tatouer des prisonniers avant de les tuer pour réaliser un objet. Loin d'être une déviance ne concernant que quelques individus, les juges constatent l'existence d'un véritable commerce de symboles corporels. Les crânes

de prisonniers russes sont ainsi distribués au sein de l'école des sous-officiers SS de Dachau et dans d'autres établissements gérés par la Waffen SS. Cela n'empêche pas le commandant de Dachau, Martin Gottfried Weiss, de dire que tous les ordres d'exécution et toutes les expériences médicales sur les détenus ne dépendaient pas de son autorité et qu'elles avaient été ordonnées par les plus hautes autorités. Les prélèvements de peau et de crânes manifestaient cependant des comportements non professionnels qui exprimaient la croyance des gardiens dans leur supériorité et leur sentiment que les non-Allemands, en particulier les Juifs et les Slaves, n'étaient pas vraiment humains ».

Fabrice d'Almeida, Ressources inhumaines, les gardiens de camp de concentration et leurs loisirs, Fayard, 2011, p 202-205

#### Document 3a : Dessin de David Olere,

Son talent de dessinateur lui permet d'échapper à la mort en décorant de dessins les lettres envoyées par les SS à leur famille. Il survit à la marche de la mort lors de l'évacuation de Birkenau et d'Auschwitz le 25 janvier 1945, et continue à témoigner par ses dessins.



Ghetto Fighter's House, D.N. Western Galilee, 1946, Musée du patrimoine de l'Holocauste et de la Résistance juive.

#### Document 3b : La photo cachée, le coeur d'Auschwitz



Devenu le symbole de l'incroyable capacité de résilience humaine, le « Coeur d'Auschwitz » a été donné à Fania Fainer le jour de ses 20 ans, le 12 décembre 1944, par 19 amies prisonnières de ce camp de la mort. Huit délicates pages, couvertes d'un tissu mauve brodé d'un F pour Fania, abritent les messages d'amitié et d'espoir griffonnés à la hâte par ses amies au péril de leur vie. Une des prisonnières sera battue pour avoir subtilisé le bout de tissu, mais le reste de leur secret restera à jamais caché. Pendant près d'un demi-siècle, Fania a gardé

précieusement son petit coeur, avant d'en faire don au Centre commémoratif de l'Holocauste de Montréal (CCHM) en 1988. C'est une oeuvre d'art, conçue avec les moyens du bord montrant que même dans les pires conditions, l'homme est capable de création artistique, propre à l'humanité. Ce coeur n'est pas qu'un simple geste d'amitié et de solidarité, c'est un symbole qui fait la différence entre l'homme et l'animal, un moyen de rester humain.

#### Document 4 : Résister à la déshumanisation dans le camp

**L'Espèce humaine** est une oeuvre de Robert Antelme, dédiée à sa soeur Marie-Louise, morte en déportation. Elle relate son expérience comme déporté des camps de concentration nazis de Buchenwald, Gandersheim et Dachau entre 1944 et 1945.

« Je rapporte ici ce que j'ai vécu. L'horreur n'y est pas gigantesque. Il n'y avait à Gandersheim ni chambre à gaz, ni crématoire. L'horreur y est obscurité, manque absolu de repère, solitude, oppression incessante, anéantissement lent. Le ressort de notre lutte n'aura été que la revendication forcenée, et presque toujours elle-même solitaire, de rester, jusqu'au bout des hommes. (...)

Dire que l'on se sentait alors contesté comme homme, comme membre de l'espèce, peut apparaitre comme un sentiment rétrospectif, une explication après coup. C'est cela cependant qui fut le plus immédiatement et constamment sensible et vécu, et c'est cela d'ailleurs, exactement cela, qui fut voulu par les autres. La mise en question de la qualité d'homme provoque une revendication presque biologique d'appartenance à l'espèce humaine ».

Robert Antelme, Avant-propos à L'espèce humaine, 1947, Gallimard 1978.

#### Partie 1 : Travail sur les documents (12 points)

- 1) L'unité du corpus : montrez en quelques lignes que les 5 documents évoquent un même thème décliné en sous-thèmes, que vous nommerez. (2 points)
- 2) En vous appuyant sur l'ensemble des documents et de vos connaissances, identifiez les personnes touchées par la déshumanisation. Ne touche –t-elle qu'un seul camp ? Une seule catégorie de personne ? Comment expliquez-vous l'attitude indifférente des bourreaux ? (2 points)
- 3) Expliquez à quoi sont comparés les déportés dans les documents 1 et 2. (vous pourrez justifier votre réponse en vous appuyant sur le relevé d'un champ lexical significatif présent dans le document 1). Que nous apprend le document 3a sur ces pratiques de déshumanisation ? (3 points)
- 4) « La mise en question de la qualité d'homme provoque une revendication presque biologique d'appartenance à l'espèce humaine ». Expliquez cette phrase en vous appuyant sur le texte de Robert Antelme et sur le document 3 b. (3 points)
- 5) D'après vous, pourquoi ces personnes déportées ont-elles ressenti le besoin de témoigner de leur souffrance, même plusieurs années après leur libération et de continuer encore aujourd'hui ? (2 points)

#### Partie 2 : Travail d'écriture (8 points)

Vous avez travaillé en classe sur le thème de « la négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi ».

Vous êtes chargé de rédiger un article sur ce sujet dans le journal du lycée pour inciter vos camarades à s'engager dans le travail de mémoire. Tout d'abord, votre développement présentera les processus de déshumanisation dans l'univers concentrationnaire nazi (lieux, pratiques, personnes ...), puis vous montrerez comment des femmes, des hommes, des enfants ont su résister à cette déshumanisation, enfin vous interrogerez l'importance de la transmission de la mémoire de la déportation dans le cadre du partage de valeurs humanistes nécessaires aujourd'hui.

#### RECTORAT DE L'ACADEMIE DE LILLE

# INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE

# CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 2017

COLLEGES
CLASSES DE TROISIEME
DURÉE : 2 HEURES

# **THÈME NATIONAL:**

« La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi »

Résister par l'art et la littérature

#### Exercice n°1: analyser et comprendre des documents (20 points)

Document n°1 : Extrait du texte de Simone Veil, Une jeunesse au temps de la Shoah, le livre de poche, 2010, p.69 à 73

Arrêtée à l'âge de 16 ans, en mars 1944 à Nice, après avoir échappé aux rafles parisiennes, Simone Veil est déportée en avril, avec sa soeur et sa mère, au camp d'Auschwitz-Birkenau, après un passage au camp de transit de Drancy.

« Le convoi s'est arrêté en pleine nuit. Avant même l'ouverture des portes, nous avons été assaillis par les cris des SS et les aboiements des chiens. Puis les projecteurs aveuglants, la rampe de débarquement, la scène avait un caractère irréel. On nous arrachait à l'horreur du voyage pour nous précipiter en plein cauchemar. Nous étions au terme du périple, le camp d'Auschwitz-Birkenau. [...]

La file est arrivée devant les SS qui opéraient la sélection avec (...) rapidité. [...] Nous avons marché avec les autres femmes, celles de la « bonne file », jusqu'à un bâtiment éloigné, en béton, muni d'une seule fenêtre, où nous attendaient les « kapos » ; des brutes, même si c'étaient des déportées comme nous, et pas des SS. Elles hurlaient leurs ordres avec une telle agressivité que tout de suite nous nous sommes demandés : « Qu'est-ce qui se passe ici ? » Elles nous pressaient sans ménagement : « Donnez-nous tout ce que vous avez, parce que de toute façon vous ne garderez rien. » Nous avons tout donné, bijoux, montres, alliances. Avec nous se trouvait une amie de Nice arrêtée le même jour que moi. Elle conservait sur elle un petit flacon de parfum de Lanvin. Elle m'a dit : « On va nous le prendre. Mais moi je ne veux pas le donner, mon parfum. » Alors, à trois ou quatre filles, nous nous sommes aspergées de parfum ; notre dernier geste d'adolescentes coquettes.

Celles qui avaient été séparées des leurs commençaient à s'inquiéter, se demandant où étaient passés leurs parents ou leurs enfants. Je me souviens qu'aux questions que certaines posaient les kapos montraient par la fenêtre la cheminée des crématoires et la fumée qui s'en échappait. Nous ne comprenions pas ; nous ne pouvions pas comprendre. Ce qui était en train de se produire à quelques dizaines de mètres de nous était si inimaginable que notre esprit était incapable de l'admettre. [...]

De petits groupes s'étaient spontanément formés, les filles plus jeunes de leur côté, les plus âgées entre elles, et tout le monde discutait à voix basse en échafaudant des hypothèses sur un sort dont nous ignorions tout. Puis les kapos nous ont fait lever et mettre en rang, par ordre alphabétique, et nous sommes passées l'une après l'autre devant les déportés qui nous ont tatouées. Aussitôt m'est venue la pensée que ce qui nous arrivait était irréversible : « On est là pour ne plus sortir. Il n'y a aucun espoir. Nous ne sommes plus des personnes humaines, seulement du bétail. Un tatouage, c'est indélébile. » C'était sinistrement vrai. À compter de cet instant, chacune d'entre nous est devenue un simple numéro, inscrit dans sa chair ; un numéro qu'il fallait savoir par coeur, puisque nous avions perdu toute identité. »

#### Document n°2 : Dessin clandestin de Léon Delarbre

Léon Delarbre (1889-1974) : Peintre et conservateur du musée de Belfort. Il réunit dans son musée les membres de la « Société des amis du musée », un comité de résistance. Au cours de la dernière réunion, en 1944, il est arrêté par la Gestapo. Il est déporté à Auschwitz (Gouvernement général de Pologne). Il est ensuite transféré à Buchenwald puis à Dora (Allemagne).



Appel général au camp de concentration de Dora (Allemagne). 10 mars 1945. Les déportés du bloc 131 descendent sur la place d'appel avec leurs morts et leurs mourants. © Musée de la Résistance et de la Déportation. Besançon.

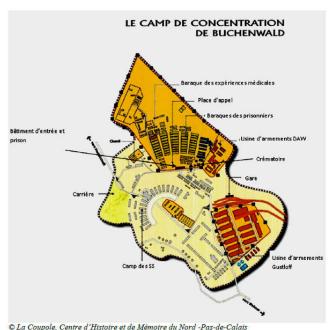
#### Répondez aux questions suivantes :

- 1) A l'aide des indications fournies par le sujet et de vos connaissances, précisez qui sont les auteurs de ces documents et les raisons de leur déportation.
- 2) Retrouvez dans les deux documents les violences physiques que subissent les déportés. Expliquez, à l'aide de vos connaissances, comment elles contribuent à les déshumaniser.
- 3) Les déportés ne sont-ils pas soumis à d'autres formes de violences ? Retrouvez et expliquez quelques unes d'entre elles.
- 4) Identifiez des gestes de résistance des déportés dans chacun des deux documents.
- 5) Trouvez un titre commun aux deux documents et rédigez quelques phrases pour le justifier.

#### Exercice 2 : Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer (20 points)

### 1ère partie : Se repérer (5 points)

#### Plan du camp de concentration de Buchenwald :



Avec ses nombreux camps satellites, Buchenwald fut l'un des plus grands camps de concentration établis par les nazis en Allemagne. Il fut créé en 1937 près de la ville allemande de Weimar. Le camp de Dora, destiné à la fabrication de missiles V2, est créé en août 1943 comme dépendance du camp de Buchenwald. Il devient un camp de concentration autonome en octobre 1944.

#### Répondez aux questions suivantes :

- 1) Relevez sur le plan les lieux qui participent à la déshumanisation des déportés et faitesen une liste sur votre copie.
- 2) Choisissez un de ces lieux et expliquez ce que les déportés y subissent.

#### 2ème partie : Rédiger un développement construit (15 points)

**Sujet :** Les idées des nazis sont au coeur de la négation de l'homme. Dans un développement construit, présentez ces idées et montrez comment elles ont été combattues après l'écroulement du régime nazi par la communauté internationale.

#### Palmarès 2017

# Classes de lycées

Catégorie : devoirs individuels

Nom de l'élève	Etablissement
Célia Szymszak	Lycée Watteau, Valenciennes
Véronika Delhaye	Lycée Watteau, Valenciennes
Léo Rorive	Lycée Sainte Claire, Lille
Mathilde Vandevenne	Lycée Sainte Claire, Lille
Elise Mercier	Lycée Eugène Thomas, Le Quesnoy
Constance Strebelle	Lycée Eugène Thomas, Le Quesnoy
Johan Lefebvre	Lycée professionnel Edmond Labbé, Douai
Nicolas Breda	Lycée professionnel Edmond Labbé, Douai

# Classes de collèges

Catégorie : devoirs individuels

Nom de l'élève	Etablissement
Chloé Weber	Collège Saint-Adrien, Villeneuve d'Ascq
Alicia Winter	Collège du Lazaro, Marcq-en-Baroeul
Delphine Georges	Collège Mermoz, Faches-Thumesnil
Juliette Tassart	Collège du Pévèle, Orchies
Ambre Valere	Collège du Lazaro, Marcq-en-Baroeul
Faustine Dennetiere	Collège Mermoz, Faches-Thumesnil

#### Palmarès 2017

# Classes de lycées

Catégorie : devoirs collectifs

Nom de l'élève	Etablissement
Marie Dumetz Léa Evrard Harmonie Gengembre Wladimir Grave Mathys Lefevere Meriem Maricau Chloé Mykaj Juliette Ployon Lukas Pollet Elisa Wallois	Ecole Supérieure Ars Appliqués et Textile (ESAAT), Roubaix
Victoria Parein Gwennaëlle Desion William Dwelshauvers Anissa Bouchakour Amandine Wanin Amélie Boquillon Lucie Poizot Samira Aaras Claire Fernandez Claire Faivre Violette Pemerle Anissa Oustati Charareh Ikrami Elise Leclercq Lucas Sadok Zélia Clavey Esther Vanovertveld Anaïs Dupuis Manon Grujon Rémy Spriet Axel Tison Julie Thiriet Amel Brahimi Alyona Ivanova Simon Zgorzelak Hugo Cousin Antoine Kozlov Adrien Manboo Blanche Mamet Julien Tirloir	Lycée Faidherbe, Lille
Faustine Alizard Gwendoline Couilliez Gwendoline Dislaire Eva Bauchard Margaux Ducornet Romane Blondiaux Elise Brasselet	Lycée Jacquard, Caudry
Emma Buriez Antoine Gontier Tristan Latawiec	Lycée privé, Marcq-en-Baroeul

Henry Watiotienne Maxime Leveque Matthias Swiatton Arthur Swietlicki Maxime Noiret Robin Leduc Morgan Verschelden	Lycée Jacquard, Caudry
Nelia Baktaoui Antoine Cagneaux Jeanne Cornil Mathilde Cupillard Camille Deboom Lili-Jeanne Dekeyser Clémentine Duponchel Eva Ennaert Julie Hennebil Florian Lamote Alexandre Liévin Méline Mormentyn Sidonie Naye Emile Prudhomme Vianney Ridelle Matéo Theeten Léonie Vandomber Eliot Verbeke Valentine Vermersch Manon Wechtler	Lycée Auguste Angellier, Dunkerque

# Palmarès 2017

# Classes de collèges

Catégorie : devoirs collectifs

Nom de l'élève	Etablissement
Chloé Barois Lucas Barbier Corentin Dufour Faustine Pimont Baptiste Drocourt Alexandre Dhainaut Teddy Bocquet Matthys Innaït Camille Marquignies Guerline Badart	Collège Paul Langevin, Dechy
Alexandra Vallee Lucie Payen Léa Hache Juliette Tassart	Collège du Pévèle, Orchies
Madaux Mihout Alicia Winter	Collège du Lazaro, Marcq-en-Baroeul
Célia Bailleul Zélie Brachet Axel Cambier Mazarine Charles Marie Coppenolle Naïla El Maddahi Rachel Gotainer	Collège Roger Salengro, Houplines
Auxence Boulogne Léa Burette Baptiste Chevalier Alexandre Dhainaut Baptiste Drocourt Pauline Dufosse Alexis Gossart Anne-Sophie Hovart	Collège Paul Langevin, Dechy
Claire Clabaux Elise Gilleron Emma Chafik Camille Delattre Alice Catoir	Collège Saint-Jacques, Hazebrouck